L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 26 AOUT 1895 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 26 AOUT 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'Epiceries, Vins, Liqueurs et Ameublements de maison, Comptoirs à recevoir, etc.

Frederick J. Leland vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,811—En vertu d'un ordre de vente du 6 le 22 août 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 août 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux à l'encoignure des rues Thalie et Saratoga—

Le contenu en entier de la grocerie et du café qui se trouvent dans les dits lieux consistant de la tous les installations, vins, liqueurs, épiceries de fantaisie de choix.

Aussi un grand lot de meubles de maison, etc. Et un lot de comptes à recevoir.

Le tout d'après l'inventaire et la liste enregistrés.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur dans le Sixième District.

Rudolph Dannesl vs John Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,003. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 20, de Barthevile, borné au levant Henry Clay, et les rues Magasins, Camp et Calhoun, composé de l'entier des lots Nos onze à dix-huit, les deux inclusivement, de la partie du fond du lot No vingt-et-un et mesurant deux cent vingt et pieds, quatre pouces de face à l'avenue Henry Clay, par cent cinquante et un pieds, un pouce et trois lignes et demie de profondeur et de face à la rue Magasins, cent quarante huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur de l'autre côté et deux cent vingt et un pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 30 sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée

Dans le Septième District.

—CONNUE COMME LE—

Vieux No 113 avenue Sad Carrollton.

Mme M. E. Briscoe vs Mme Anna Castleman et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,464.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le contenu de l'intérêt du défendeur dans l'indivise de l'intérêt du défendeur John Klein dans et à la propriété décrite ci-dessous :

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 20, de Barthevile, borné au levant Henry Clay, et les rues Magasins, Camp et Calhoun, composé de l'entier des lots Nos onze à dix-huit, les deux inclusivement, de la partie du fond du lot No vingt-et-un et mesurant deux cent vingt et pieds, quatre pouces de face à l'avenue Henry Clay, par cent cinquante et un pieds, un pouce et trois lignes et demie de profondeur et de face à la rue Magasins, cent quarante huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur de l'autre côté et deux cent vingt et un pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 30 sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une grande, spacieuse et belle résidence dans le Quatrième District,

Rue Chestnut, entre les rues Première et Seconde,

(la rue du fond étant Coliseum).

Tennent-Stribling Shoe Co. vs Mme Jane A. Jones, femme de Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 46,522.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, JEUDI, 29 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou quelques sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet ci-dessous mentionné, connu comme Fanbourg Livaudais, dans l'Ilet désigné par le No quatre-vingt-neuf sur le plan original du dit fanbourg, lequel est borné par les rues Chestnut, Coliseum, Première et Seconde ; les dits lots sont désignés par les Nos sept, huit et neuf sur un plan fait par C. A. Hedin, arpenteur, le 9ième jour de mars 1849 et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire de cette ville, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds de pouce et demi de face sur la rue Chestnut par cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

Mary Venitia Leech vs Mme Anna C. Leech, curatrice de Julus Godolphin Leech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,320—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 7 et désigné comme lot No 2 dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, Chippewa, Fulton ou St-Thomas et Pélicity Road, d'après un plan de C. F. Zimple, arpenteur, en date du 12 mai 1891, déposé avec les archives de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, et mesurant cinquante pieds de front à la rue Ste-Marie, sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française, étant la même propriété acquise par Julus Godolphin Leech, ou Dolph Leech, de Mme Amélie Wirths et autres par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 15 mars 1883.

Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—9 10 16 23 30—sept 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District.

George Jurgens vs George W. Barbat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,444—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1895, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, (anciennement paroisse de Jefferson) dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Water, Jean et Levée, désignés comme lots Nos onze et douze sur un plan par W. T. Thompson, arpenteur, daté le 18 novembre 1850, déposé dans le bureau de H. B. Cenas, anciennement notaire, et mesurant comme suit, à savoir : Lot No onze à vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, de même sur la ligne du fond, par cent cent pieds six pouces et une ligne sur la ligne du lot No dix, et cent neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No douze, et le dit lot No douze mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, vingt cinq pieds, une ligne sur la ligne du fond, la profondeur sandite de cent neuf pieds, onze pouces et sept lignes, sur la ligne du lot No onze, et cent neuf pieds cinq pouces et six lignes de profondeur et de face à l'avenue Napoléon. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les sandites décrites propriétés, droits, voies et avantages qui en quelque sorte y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième districts.

Charles et Clara Melchert vs Caroline Homberg, veuve, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 46,477.—

Succession de Charles Melchert.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3,847.

EN vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus mentionnée et d'un ordre de vente d-té 31 juillet 1895 dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée chacun à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Septième et Huitième, mesurant vingt-huit pieds, six pouces de face à la rue Magazine, sur cent neuf pieds de profondeur et de face à la rue Septième, entre lignes parallèles.

2° Deux lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 de l'Ilet borné par les rues Tchopitoulas, anciennement Levée, Water, Caudle et Jena, sur un plan tiré par J. F. Braun, assistant voyer de ville en date du 28 septembre 1870, et annexé à un acte pardevant Seilm Magner, ancien notaire, daté 2 novembre 1870, lesquels lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Tchopitoulas sur quatre-vingt pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 46 277.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 août—26 30—9 13 20 26 sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété dans le Sixième District.

Avenue Louisiana.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co., vs John Gude.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,457.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ilet No 102, qui est borné par l'avenue Louisiana, les rues Chippewa, Annonciation et Delachaise et mesurant trente-un pieds de face à l'avenue Louisiana, sur cent vingt-huit pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août—3 5 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Henry Carl Ramos vs John B. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 46,784.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues Marais, Commerce, Robert et Upperline et composé des portions des lots Nos vingt-et-un, vingt-quatre et vingt-cinq d'après un plan du dit Ilet déposé dans le bureau de Andrew Pilié, notaire en cet e ville, comme plan No 72 et la dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Robert par quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 30 sept—6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

L. L. Lyons vs Philipp J. Greene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 45,414.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le moitié indivise de l'intérêt des défendeurs Frank W. Shotwell, Mabel L. Shotwell, Sarah Livermore Klein, veuve de George Harrison Shotwell, George K. Stotwell, Robert A. Shotwell, Loulie H. Shotwell, dans et à la propriété ci-dessous décrite :

Huit certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la ville anciennement nommée Bas Meuilly, dans l'Ilot numéro trente, lequel est borné par les rues Magasins, Calhoun et Camp et l'avenue Henry Clay ; lesquels dits lots, conformément à un arpentage fait par H. W. Reynolds, arpenteur, sous la date du 22 mars 1886, sont numérotés de No onze à dix-huit inclusivement et partie du lot No vingt-et-un. Le dit lot No onze mesure trente-six pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Magasins, trente-quatre pieds six pouces et une ligne de demie sur la ligne du fond ; cent quarante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Calhoun, et cent quarante-deux pieds, deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté le plus près de l'avenue Henry Clay ; le lot No douze forme l'encoignure de la rue Magasins et l'avenue Henry Clay, et le dit lot et le lot No treize mesurent chacun, trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du fond sur cent quinze pieds de profondeur ; lots Nos Quatorze à Dix-Sept inclusivement ayant chacun une façade de trente et un pieds sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent quinze pieds, le dit lot No Dix-Huit mesure treize et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay par une profondeur de cent quinze pieds ; et la dite portion de terre qui forme une partie du lot No vingt-un faisant face à la rue Camp et mesurant à peu près soixante-dix-neuf pieds de longueur sur une largeur moyenne d'à peu près trente pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 août—26 30—9 13 20 26 sept

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.—T. Codman Ford Building & Specialties Co. Ltd. vs W. C. Grivot. —Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—No 21,424.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux occupés en dernier par le défendeur au premier étage, vieux No 798 nouveau No 840 rue Gravier, encoignure Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28ème jour d'août 1895, à 11 heures A. M., les propriétés décrites comme suit, à savoir : Un coffre-fort en fer du Victor Safe & Lock Co., de Cincinnati, Ohio. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux à l'enchère publique.
WM. NELSON,
Constable.

George Aldigé vs 'Artist's Association,

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans. — Nos 29,450 et 29,451. — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur la rue Miro en arrière de la rue Port et par une profondeur de 81 pieds 6 pouces sur la ligne la plus basse de la rue Port et par une profondeur sur la ligne du côté de la rue Miro de 3 pieds 4 pouces sur une première ligne, de 3 pieds 4 pouces sur une ligne diagonale élargissant le dit lot, et 36 pieds 10 pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Levée ou Nord Peters, et 24 pieds 2 pouces au fond, ensemble avec une allée de 3 pieds 2 pouces de large faisant face à la rue Levée ou Nord Peters, commune au dit lot et adjoignant le lot No 2 sur le dit plan. Etant la même propriété acquise par le défunt John Thain, par achat de Adolphe Boulange le 4 février 1860, et d'après un acte pardevant A. Ducatel, enregistré en C. O.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 23, de l'Ilet No 19 borné par les rues Music, Villeré, Urquhart et Arts, sur un plan de Joseph Pilié du 18 novembre 1835, et déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Music par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété fut acquise par le dit défunt par acsat des biens fonciers de Louis Mujic, d'après un acte pardevant John R. Legier, le 30 août 1884, enregistré en C. O. Livre 119 folio 712. Ainsi une montre avec chaine.

Termes et conditions. — Pour la montre et la chaine comptant, et pour les propriétés foncières la moitié ou plus comptant, et la balance s'il en reste payable à un et deuxième engrossé par des billets garantis par hypothèques et privilèges du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, les acquéreurs devront assumer le paiement des toutes les taxes dues et exigibles pour l'année courante 1895, en plus et en sus de leur prix d'adjudication, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité relatives aux hypothèques d'avocats, transfert de la police d'assurance, etc., et que les acquéreurs déposeront 10 0/0 du prix d'achats avec les encanteurs.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 août—8 14 21 28—sept 4 11

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre-vingt-sept Actions du Wonder Orpheum Ferris Sugar Mfg. Co. Limited.

Succession de Wm L. Ferris.

No 43,009—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Jeudi 29 août 1895.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 128 rue Carondelet—JEUDI, 29 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629-631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 15 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique quatre-vingt-sept actions du fonds social du Ferris Sugar Manufacturing Co. Limited.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18 août—18 20 25 29

GOUDRON LIQUOR HYGIENIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 10, r. Jacob, Paris.

GUYOT

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix-huit lots de terre dans le Troisième Ward, près du Nouveau Bassin,

—ET—

Douze Terrains à Carrollton,

à l'Encan.

Succession de Alphonso Martin.

No 46,605 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—LUNDI, 5 septembre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Honorable Geo. H. Théard, Division E, absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 21 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés suivantes, à savoir—

Dix huit lots de terre avec tous les droits et avantages y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 18 les deux inclusivement dans l'Ilet borné par les rues Florida Landing on Julia, Cypress et Lafayette, Galvez et Miro, d'après le plan de L. Pilié, arpenteur, daté le 3 janvier 1845. Lot No 1 à 17 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez, 29 pieds 8 pouces de largeur dans le fond par 130 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté de la rue Julia et 120 pieds 5 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lots Nos 2 à 9, les deux inclusivement, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Galvez et Cypress ou Lafayette.

Lots Nos 10 à 17, les deux inclusivement, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Miro sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Miro et Cypress ou Lafayette.

Les lots Nos 18 mesure 41 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Miro, 29 pieds 8 pouces dans le fond, 130 pieds 5 pouces 10 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 17 et 120 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julie.

2° Le dit terrain avec toutes les droits, titres et intérêts dans et aux 12 lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Frank ou Burnette, Quatrième, Zimpel et Adams. Les dits lots sont désignés par les numéros 124 à 135, les deux inclusivement dans l'Ilot No 363, le tout d'après le plan de Carrollton, fait par Moelhausen et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, notaire.

Lots Nos 118 à 93, les deux inclusivement, se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burnette ou Frank sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lots Nos 13 et 32 étant respectivement des encoignures.

Lot No 12 pesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimpie sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente : Comptant.—L'acquéreur assumera le pas cement des taxes d'Etat de 1895 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les frais sur frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire.
2 août—2 8 15 23 29—sept 5

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée

dans le Troisième District.

Aussi, une montre avec chaine.

Succession de Veuve John Trainor.

No 46,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 185), rue Commune—MERCREDI, 11 septembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encans de la Nouvelle Orléans, rue Saronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 août 1895, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues North, Peters ou Leyés, Enghain, Decatur et Port, désigné par le No 3 sur un plan tiré par J. A. d'Hémecourt, arpenteur, daté le 27 janvier 1860, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, notaire, d'après le plan No 3b du livre de plans No 6, le dit lot mesurant (mesure américaine) 22 pieds 7 pouces de face à la rue Leyés ou North Peters, sur une profondeur de 81 pieds 6 pouces sur la ligne la plus basse de la rue Port et par une profondeur sur la ligne du côté de la rue Miro de 3 pieds 4 pouces sur une première ligne, de 3 pieds 4 pouces sur une ligne diagonale élargissant le dit lot, et 36 pieds 10 pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Levée ou Nord Peters, et 24 pieds 2 pouces au fond, ensemble avec une allée de 3 pieds 2 pouces de large faisant face à la rue Levée ou Nord Peters, commune au dit lot et adjoignant le lot No 2 sur le dit plan. Etant la même propriété acquise par le défunt John Thain, par achat de Adolphe Boulange le 4 février 1860, et d'après un acte pardevant A. Ducatel, enregistré en C. O.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 23, de l'Ilet No 19 borné par les rues Music, Villeré, Urquhart et Arts, sur un plan de Joseph Pilié du 18 novembre 1835, et déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Music par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété fut acquise par le dit défunt par acsat des biens fonciers de Louis Mujic, d'après un acte pardevant John R. Legier, le 30 août 1884, enregistré en C. O. Livre 119 folio 712. Ainsi une montre avec chaine.

Termes et conditions. — Pour la montre et la chaine comptant, et pour les propriétés foncières la moitié ou plus comptant, et la balance s'il en reste payable à un et deuxième engrossé par des billets garantis par hypothèques et privilèges du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, les acquéreurs devront assumer le paiement des toutes les taxes dues et exigibles pour l'année courante 1895, en plus et en sus de leur prix d'adjudication, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité relatives aux hypothèques d'avocats, transfert de la police d'assurance, etc., et que les acquéreurs déposeront 10 0/0 du prix d'achats avec les encanteurs.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 août—8 14 21 28—sept 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Lots Vacants à Carrollton,

A deux ilets des Chars Electriques.

Un Bon Placement dans une Localité s'Améliorant Rapidement.

Dans l'affaire de J. E. Richards vs ses Créanciers.

No du Docket 46,138.

A l'Encan. Pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet—MARDI, le 24 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, de la même Cour, Division E, mainteant absent en vacance, dans l'affaire de la succession de J. F. Adkis, décédé No 13,286, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Camp et Magasin, et mesurant chacun trente-huit pieds de face à la rue Chippewa, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 115 pieds et 6 lignes, le séparant du lot No 13, et 115 pieds 9 pouces et 2 lignes sur l'autre côté, touchant le lot No 15, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, contenant 3 chambres, 1 salle et un étage avec 2 chambres dans la cour, 2 citernes, hangars, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, livrée au vendeur et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur assumant en outre en sus de son prix d'achat les taxes de l'année 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur
4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Vente à l'Encan Considérable

—DE—

Marchandises Diverses non Réclamées,

—PAR LE—

Chemin de Fer Illinois Central

Vente sous l'acte 124 de 1890.

SANS RÉSERVE,

POUR DU COMPTANT.

PAR W. I. HODGSON & FILS, Encanteurs. Bureau No 143 rue Carondelet—Le MARDI, 27 août 1895, à 10 heures 30 A. M et continuant de jour en jour à la même heure jusqu'à complétion de la vente, dans le Hangar No 3 du L. C. R. R. Co., à l'encoignage des rues Gravier et Front dans le Premier District de cette ville, sous l'acte 124 de l'année 1890 de l'Législature il sera vendu à l'enchère publique à la plus haute enchère :

4000 Colis (plus ou moins) de diverses marchandises non réclamées, comprenant des marchandises de toutes descriptions, un inventaire desquelles on peut se procurer au bureau du dit 24 de la susdite corporation sur la levée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 août—15 19 21 25 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois ardoisé, No 923 Général Taylor,

Entre les rues Camp et Magasins.

Succession de F. F. Adkis.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,286.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet—MARDI, le 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, de la même Cour, Division E, maintenant absent en vacance, dans l'affaire de la succession de F. F. Adkis, décédé No 13,286, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné par le No 924 sur un plan de Barthevile, borné par les rues Chippewa, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 115 pieds et 6 lignes, le séparant du lot No 923, et d'après un acte pardevant A. Ducatel, enregistré en C. O.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 923, de l'Ilet No 19 borné par les rues Music, Villeré, Urquhart et Arts, sur un plan de Joseph Pilié du 18 novembre 1835, et déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Music par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété fut acquise par le dit défunt par acsat des biens fonciers de Louis Mujic, d'après un acte pardevant John R. Legier, le 30 août 1884, enregistré en C. O. Livre 119 folio 712. Ainsi une montre avec chaine.

Termes et conditions.—Pour la montre et la chaine comptant, et pour les propriétés foncières la moitié ou plus comptant, et la balance s'il en reste payable à un et deuxième engrossé par des billets garantis par hypothèques et privilèges du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, les acquéreurs devront assumer le paiement des toutes les taxes dues et exigibles pour l'année courante 1895, en plus et en sus de leur prix d'adjudication, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité relatives aux hypothèques d'avocats, transfert de la police d'assurance, etc., et que les acquéreurs déposeront 10 0/0 du prix d'ach